



Objet

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Suivi par

N/Références : DIR/HD/AL/n° 2023 -

Date

Saint-Claude, le 05 mai 2023

M. Arnaud LARADE – DPAT- Service
Appui aux Territoires
Tél : 0590 41 55 90 / 0690 50 14 99
[arnaud.larade@guadeloupe-
parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

Le Parc national de la Guadeloupe (PNG) a pris l'engagement de soutenir les communes adhérentes à sa charte pour concevoir des Atlas de la Biodiversité Communale. Pour réaliser ces documents, le Parc cherche à s'entourer de partenaires permettant de mener à bien ce type d'études.

Commune concernée :

- Vieux Habitants.

1) Contexte de la demande

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités, qui facilite **l'intégration des enjeux de biodiversité** dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'Atlas de la Biodiversité Communale donne lieu à la **production de trois types de rendus** :

- La réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- La production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- La production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

2) Objectif

Le ou la chargé(e) de mission ABC (CM ABC) a pour objectif de coordonner les travaux. Il/elle sera en charge aussi de réaliser l'état initial de l'étude. L'ABC est piloté par un directeur, ainsi qu'un chef de projet. Le Bureau d'Etude sera chargé de réaliser la phase de concertation entre acteurs, d'aider à identifier les zones à enjeux de biodiversité, et de réaliser les documents finaux. Le ou les prestataire(s) en charge de l'expertise naturaliste sera(ont) sollicité(s) pour caractériser précisément les zones à enjeux, identifiées dans le cadre d'une concertation entre acteurs.

3) Détail de la mission

Le prestataire en charge de l'expertise interviendra dans le cadre de la troisième phase : « réaliser des inventaires naturalistes complémentaires ». Il s'agit pour celui-ci, de mener à bien les investigations de terrain qui lui permettent de réaliser la commande.

La phase d'étude se déroule autour d'un ou plusieurs objet(s) écologique(s) choisi(s) préalablement à l'issue de la phase précédente, au sein des sections communales de «Cousinière», « Grand Croix » et « Tuff » situées au Sud du territoire communal (cf. contours en annexe).

L'objectif des inventaires complémentaires est de rendre compte de :

- La richesse, le caractère patrimonial des espèces contactées et les services écosystémiques rendus par les espèces ciblées par ces inventaires ;
- L'état écologique du milieu et de l'état de fonctionnalité des continuités écologiques (terre-mer et transversales) par voies terrestres et aériennes au sein du territoire communal et supra.

Il s'agit pour le prestataire de fournir :

- Un inventaire naturaliste centré sur les objets écologiques « **Espèces de Lucioles et Abeilles bio-indicatrices de l'état des continuités forestières** » (8 sorties terrain minimum).

La partie de prospection terrain est basée sur 4 sorties minimum par taxon inventorié. Des agents du PnG et de la collectivité de Vieux Habitants pourront être amenés à accompagner le prestataire au cours des inventaires. 1 dernière sortie sera réalisée avec un public non averti (dont les contacts seront communiqués - élus, citoyens, membres de la collectivité et affiliés) et aura pour finalité d'avoir une approche sensible des milieux et des espèces contactées. La durée de l'inventaire sera de 3 mois à partir de la date de signature des deux parties.

- Une **synthèse cartographique et en texte de l'analyse** issue de ces inventaires.
 - L'ensemble de la cartographie sera transmise en format dwg pour insertion dans la maquette numérique.
 - Le fichier texte sera transmis au format éditable (LibreOffice) et non modifiable (.pdf).
- Une **liste renseignée d'espèces contactées** selon les champs obligatoires du masque de saisie fourni en fichier Excel avec ce document et compatible SINP.

Les livrables de données devront également être fournis en format vectoriel ou raster pour les orthophotos compatibles avec un système d'information géographique, généraliste et arcgis server, notamment en shape file ou en format de géodatabase pour les modèles plus complexes. Ces données seront accompagnées de leurs métadonnées, indiquant notamment leur source, leurs millésimes et les droits de réutilisation. Les livrables comprendront dans la mesure du possible le modèle de données associé avec le descriptif des tables, des champs et de leurs liaisons logiques.

- **20 à 25 photographies (> 150dpi) d'individus d'espèces** pertinentes accompagnées chacune de 15-20 lignes de textes (description, milieu, répartition) ainsi que 4 à 5 espèces floristiques liées à l'objet écologique étudié accompagnées chacune de 15-20 lignes de textes selon la maquette fournie¹, afin de nourrir les rubriques 3.2 et suivantes du rapport final.

4) Conditions contractuelles

4.1 Documents contractuels

La commande est régie par les documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

- une proposition tarifaire détaillée mentionnant distinctement les phases ;
- une note définissant les différentes missions de l'étude et précisant l'expérience de l'entreprise dans ce domaine, ainsi que les connaissances de la zone étudiée ;
- le calendrier des différentes phases de l'étude (démarrage, diagnostic, repérage sur le terrain, audit des institutions concernées, rédaction, livraison)

4.2 Délais de réalisation de l'étude

Période prévisionnelle de réalisation de l'étude ABC

Sur la commune de Vieux-Habitants : de mi-juin à septembre 2023

4.3 Critères d'attribution

- Prix (40%)
- Caractéristiques techniques (60%, dont expérience de l'entreprise dans ce domaine 40 % + connaissance de la zone étudiée 20 %)

4.4 Acomptes et solde

Pour chaque phase réalisée, le titulaire établit une facture conforme au tarif indiqué sur son devis et le paiement se fera par mandat administratif, elle doit être exclusivement déposée sur la portail CHORUS-PRO et comporter les informations suivantes :

- Code Service
- Numéro d'engagement juridique ou bon de commande,

Les sommes dues en exécution sont payées dans un délai de trente (30) jours par virement administratif.

4.5 Pénalité de retard

En cas de retard dans la remise des rapports, le prestataire pourra se voir imputer une pénalité de 150 € par jour de retard. Cette pénalité sera prélevée sur un des versements intermédiaires ou du solde.

5) Délai et modalité de remise des offres

La réponse doit parvenir au plus tard le **06 juin 2023, à 12h00 (heure locale) délai de rigueur** à l'attention de :

Madame la Directrice
Parc national de la Guadeloupe
Montéran
97120 Saint-Claude

Par courrier électronique à :

valerie.sene@guadeloupe-parcnational.fr

hugues.delannay@guadeloupe-parcnational.fr

et copie à arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr

sarah.merle@guadeloupe-parcnational.fr

6) Modalités de restitution et propriété des données

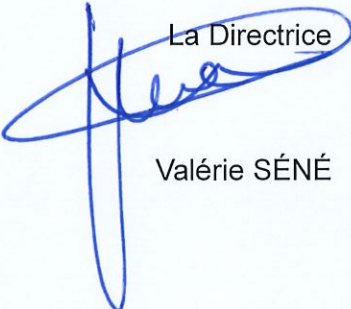
Tous les documents d'étude et les rapports de chaque phase seront remis en version informatique et papier. Les plans seront remis au format DWG. Le fichier texte et images sera transmis au format éditable (LibreOffice) et PDF des rendus définitifs. Les tableaux seront également transmis en format éditable et PDF. Les documents provisoires et définitifs seront transmis aux PNG suffisamment à l'avance pour permettre les reproductions éventuelles et les diffusions aux membres du Comité de Pilotage, **soit au minimum deux semaines avant les réunions.**

7) Renseignements complémentaires

Pour toute interrogation ou information complémentaire d'ordre administratif ou technique, vous pouvez contacter :

Mme Sarah Merle
Département Patrimoines et Appui aux Territoires - Service Appui aux Territoires – Saint Claude
Tél : 0590 41 55 76
E-mail : sarah.merle@guadeloupe-parcnational.fr



La Directrice

Valérie SÉNÉ

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale

Cahier des charges
Inventaires naturalistes
Commune de VIEUX-HABITANTS

Le Parc national de la Guadeloupe (Png) a pris l'engagement de soutenir les communes adhérentes à sa charte pour concevoir des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Pour réaliser ces documents, le Parc cherche à s'entourer de partenaires permettant de mener à bien ce type d'études.

PRÉAMBULE

1 Définition d'un atlas de la biodiversité

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, acteurs économiques, etc.) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'Atlas de la Biodiversité Communale donne lieu à la **production de trois types de rendus** :

- la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

2 L'action du Parc national de la Guadeloupe (Png)

Pour réaliser ce projet, le Png s'appuie sur une méthodologie s'appuyant sur les thématiques de collecte de données, de concertation et de restitution des connaissances à travers quatre phases :

JS

1. Un **état initial** au cours duquel sont passées en revue les connaissances au moyen de la documentation disponible et des prospections terrains ;
2. L'**identification des zones à enjeux** en confrontant les richesses aux ambitions communales traduites dans les programmes d'aménagement ;
3. La réalisation **d'inventaires naturalistes complémentaires** sur les zones à enjeux sélectionnées ;
4. Une phase de restitution et d'élaboration un **Plan d'actions**.

Parallèlement, une **phase d'animation** destinée à rendre les connaissances publiques est organisée à travers des animations pédagogiques, des rendus vulgarisés et des ateliers-terrain. Ces actions permettront d'informer et sensibiliser les différents usagers de la commune, et de faire en sorte que les usagers soient acteurs dans la conception du document. En ce sens, cette partie est associée de manière continue à la méthodologie initiale selon un programme préalablement établi.

Pour réaliser à la fois l'étude technique et le partage des connaissances, le Png fait appel à plusieurs ressources et compétences :

- Deux groupes de travail dédié à l'étude et au programme d'animation seront créés au PnG.
- Une ressource humaine sera affectée à temps plein sur cet objectif. Il s'agira d'un chargé de mission ABC, auquel il pourra être affectée d'autres ressources.
- Un ou des prestataire(s) expert(es) naturaliste(s) complétera(ont) le dispositif pour réaliser une phase expertise.

Le chargé de mission ABC (CM ABC) a pour objectif de mener à bien les différentes phases de l'étude et de coordonner les travaux sous la responsabilité d'un directeur, ainsi qu'un chef de projet. Le ou les prestataire(s) en charge de l'expertise naturaliste sera(ont) sollicité(es) pour caractériser précisément les zones à enjeux, identifiées dans le cadre d'une concertation entre acteurs.

DESCRIPTIF DE LA PRESTATION

Le présent cahier des charges a pour objectif de préciser le contenu de la prestation de service demandée aux experts naturalistes. Chaque étude dans le cadre de l'ABC fera l'objet d'un bon de commande.

1 Détail de la prestation demandée à l'expert naturaliste :

Le prestataire en charge de l'expertise interviendra dans le cadre de la troisième phase : « réaliser des inventaires naturalistes complémentaires ». Il s'agit pour celui-ci, de mener à bien les investigations de terrain qui lui permettent de réaliser la commande.

La phase d'étude se déroule autour d'un ou plusieurs objet(s) écologique(s) choisi(s) préalablement à l'issue de la phase précédente, au sein des sections communales de «Cousinière», « Grand Croix » et « Tuff » situées au Sud du territoire communal (cf. contours en annexe).

L'objectif des inventaires complémentaires est de rendre compte de :

- La richesse, le caractère patrimonial des **espèces** contactées et les services écosystémiques rendus par les espèces ciblées par ces inventaires ;
- L'état écologique du **milieu** et de l'état de fonctionnalité des continuités écologiques (terre-mer et transversales) par voies terrestres et aériennes au sein du territoire communal et supra.

Il s'agit pour le prestataire de fournir :

- Un **inventaire naturaliste** centré sur les objets écologiques « Espèces de Lucioles et Abeilles bio-indicatrices de l'état des continuités forestières» (8 sorties terrain minimum).
*La partie de prospection terrain est basée sur 4 sorties minimum par taxon inventorié. Des agents du PnG et de la collectivité de Vieux Habitants pourront être amenés à accompagner le prestataire au cours des inventaires. 1 dernière sortie sera réalisée avec un public non averti (dont les contacts seront communiqués - élus, citoyens, membres de la collectivité et affiliés) et aura pour finalité d'avoir une approche sensible des milieux et des espèces contactées. La durée de l'inventaire sera de **3 mois à partir de la date de signature des deux parties.***
- Une **synthèse cartographique** et en texte de l'analyse issue de ces inventaires.
(i) L'ensemble de la cartographie sera transmise en format dwg pour insertion dans la maquette numérique. (ii) Le fichier texte sera transmis au format éditable (LibreOffice) et non modifiable (.pdf).
- Une **liste renseignée d'espèces contactées** selon les champs obligatoires du masque de saisie fourni en fichier Excel avec ce document et compatible SINP.
(i) Les livrables de données devront également être fournis en format vectoriel ou raster pour les orthophotos compatibles avec un système d'information géographique, généraliste et arcgis server, notamment en shape file ou en format de géodatabase pour les modèles plus complexes. Ces données seront accompagnées de leurs métadonnées, indiquant notamment leur source, leurs millésimes et les droits de réutilisation. Les livrables comprendront dans la mesure du possible le modèle de données associé avec le descriptif des tables, des champs et de leurs liaisons logiques.
- **20 à 25 photographies** (> 150dpi) d'individus d'espèces pertinentes accompagnées chacune de 15-20 lignes de textes (description, milieu, répartition) ainsi que 4 à 5 espèces floristiques liées à l'objet écologique étudié accompagnées chacune de 15-20 lignes de textes selon la maquette fournie¹, afin de nourrir les rubriques 3.2 et suivantes du rapport final.

Format des documents définitifs et provisoires :

La fourniture au format éditable et PDF des documents définitifs, les tableaux seront aussi transmis en format éditable et PDF. Les documents provisoires et définitifs seront transmis aux PnG suffisamment à l'avance pour permettre les reproductions éventuelles et les diffusions aux membres du Comité de Pilotage, soit **au minimum deux semaines avant les réunions.**

¹ Le masque de saisie par espèces pour nourrir les rubriques 3.2, 3.3 et le cas échéant 3.4 du rapport dactylographié ainsi que l'outil « Atlas du Parc national de la Guadeloupe ». Cf. annexes ci-dessous.

Extrait du guide ABC :

En plus de la version papier pour la restitution de l'ABC, il est nécessaire de fournir une version informatique du document de présentation de l'ABC ainsi que des données (SIG avec métadonnées correspondantes, localisation GPS des relevés pour espèces patrimoniales et habitats naturels). La transmission des données se fera idéalement grâce à l'outil de saisie naturaliste, qui sera mis à la disposition des adhérents du SINP de façon gratuite (cf. chapitre 2). Les jeux de photographies aériennes ainsi que les données brutes ayant permis la réalisation des cartographies sont également à transmettre, dans un format de préférence compatible avec la plateforme régionale du système d'information pour la nature et les paysages. L'ensemble des données informatiques sera fourni ; les éventuelles clauses de confidentialité de certaines données et les clauses de propriété seront explicitées. L'organisme qui aura procédé aux inventaires disposera des droits de réutilisation de ces données pour ses besoins propres. Le document de restitution précisera les sources bibliographiques utilisées et comportera des annexes (cf. ci-dessus) dont une présentera le nom et les coordonnées des structures ainsi que le nom des personnes qui ont participé à la rédaction et au financement du document.

Mise en marché

Périodes de réalisation : mi-Juin 2023 à septembre 2023

Critères de sélection :

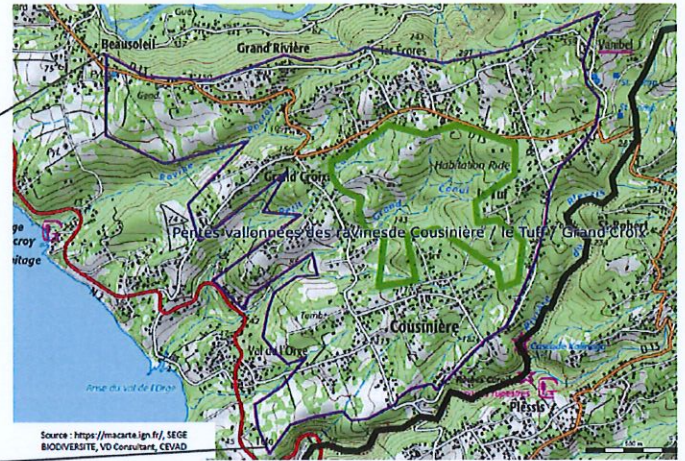
- Prix (40%)
- Caractéristiques techniques (60 %, dont expérience de l'entreprise dans ce domaine 40 % + connaissance de la zone étudiée 20 %)

ANNEXES

1 - Limite de la zone à enjeux identifiée en phase 2 (zonage en vert)

Continuité écologique terrestre (terre-mer et longitudinale), mitage urbain sur zone de forêt à dominance mésophile, progression de l'urbanisation dans une logique de crêtes, déprise agricole (agriculture maraîchère), pollution des ravines, pollution agricole, assainissement.


Localisation



Légende : Trait violet : Unité éco-paysagère // Trait vert : Zone à enjeux

2 – Canevas de saisie des informations sur les espèces selon la maquette ABC

Photographie



Exemple tiré de l'ABC d'Ayros-Arboux (2016)

Nom vernaculaire et scientifique

La Decticelle bariolée
Metrioptera roeseli

Motif ayant mené au choix de l'espèce (endémique, patrimoniale, anecdotique, esthétique) et informations d'observation

ESTHÉTIQUE Taille : 15 à 20 mm Observation : juillet à septembre

Court texte (description, milieu, répartition)

Cet animal de la famille des orthoptères est une petite sauterelle très commune dans les prairies de fauche en plaine comme en montagne. Sur la commune, elle a été observée à la fin du mois d'août au lieu-dit Pouey Bentous. Bien que plusieurs espèces apparentées soient présentes dans la vallée, celle-ci se reconnaît facilement à sa couleur particulière, mais aussi à son chant constitué d'un bourdonnement doux et continu.

3 –Canevas de saisie des informations sur les habitats selon la maquette ABC du PnG :

43 / 84

54,5%

2.1 Les milieux arborés

~ 1 640 caractères

Loin, très loin, au delà des monts Mois, à mille lieues des pays Voyellie et Consonnia, demeurent les Bolos Bolos. Ils vivent en retrait, à Bourg-en-Lettres, sur les côtes de la Sémantique, un vaste océan de langues. Un petit ruisseau, du nom de Larousse, coule en leur lieu et les approvisionne en réglades nécessaires en tout genre; un pays paradisiaque, dans lequel des pans entiers de phrases prémâchées vous volent littéralement tout cuit dans la bouche. Pas même la toute puissante Ponctuation ne régit les Bolos Bolos - une vie on ne peut moins orthographe. Un jour pourtant, une petite ligne de Bolo Bolo du nom de Lorem Ipsum décida de s'aventurer dans la vaste Grammaire. Le grand Ozymore voulut l'en dissuader, le prévenant que là-bas cela fourmillait de vils Virgules, de sauvages Pointdesclamatrices et de soumis Semicolons qui l'attendraient pour sûr au prochain paragraphe, mais ces mots ne firent écho dans l'oreille du petit Bolo qui ne se laissa point déconcerter. Il pacqua ses lettres, glissa son initiale dans sa panse et se mit en route. Alors qu'il avait gravi les premiers flancs de la chaîne des monts Italiques, il jeta un dernier regard sur la skyline.

Loin, très loin, au delà des monts Mois, à mille lieues des pays Voyellie et Consonnia, demeurent les Bolos Bolos. Ils vivent en retrait, à Bourg-en-Lettres, sur les côtes de la Sémantique, un vaste océan de langues. Un petit ruisseau, du nom de Larousse, coule en leur lieu et les approvisionne en réglades nécessaires en tout genre; un pays paradisiaque, dans lequel des pans entiers de phrases prémâchées vous volent dans la bouche.

43